COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Saint-Médard-en-Jalles, le 2 février 2021

Participation Citoyenne : la Ville recherche 8 témoins pour valider ses tirages au sort vendredi 5 février à 14h

Dans le cadre du tirage au sort pour le Conseil du Développement Durable et les Conseils de Territoire, le service Participation Citoyenne cherche huit témoins pour assister et valider ces deux tirages au sort ce vendredi 5 février à 14h en mairie.

Merci de vous porter volontaire par courriel à maison.citoyennete@saint-medard-en-jalles.fr au plus vite *(30 min de présence en mairie sont nécessaires).*

Les Conseils de Territoire, qu'est-ce-que c'est ?

Anciennement nommés Conseils de quartier, les Conseils de Territoire sont des instances d'échange et de concertation, organisées pour améliorer, construire ou faire évoluer concrètement la vie des quartiers avec les habitants.

À Saint-Médard-en-Jalles, six Conseils sont créés, représentatifs des trois secteurs de notre territoire : deux pour les quartiers Ouest, trois pour les quartiers Est/Sud et un pour les quartiers Centre. Ces conseils de territoire sont composés, pour moitié, d'habitants volontaires et tirés au sort pour un maximum de 100 participants. Leur composition est renouvelée tous les ans pour élargir les publics et assurer le plus de diversité possible. Par ailleurs, la parité Femmes-Hommes est systématiquement recherchée.

Le tirage au sort, comment cela se passe ?

Le tirage au sort est réalisé sur la base sur l'anonymat des adresses afin d'impliquer toutes les catégories sociales dans la vie démocratique, représenter la diversité des habitants du quartier et dans le respect de la parité. Les habitants tirés au sort seront informés lors d'une visite à leur domicile. Si plusieurs personnes résident dans le foyer, il leur revient de désigner un participant : mineur de plus de 16 ans ou adulte.

Plus d'informations sur le Conseil du Développement durable ?

C2D de Bordeaux Métropole : https://c2d.bordeaux-metropole.fr/Le-C2D

Contact médias, Jessica Bissières - *Direction de la Communication - Mairie de Saint-Médard-en-Jalles*
Tél. : 05 56 57 40 87 – j.bissieres@saint-medard-en-jalles.fr